



**Discours du Président de l'Assemblée parlementaire de la
Francophonie,**

**M. Jacques Chagnon,
au Sommet de la Francophonie
(Erevan, 11-12 octobre 2018)**

Seul le discours prononcé fait foi

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,

Madame la Secrétaire générale de la Francophonie,

Monsieur le Premier ministre,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les représentants du corps diplomatique et
consulaire,

Mesdames et Messieurs,

Au nom des parlements francophones et en mon nom personnel, je voudrais tout d'abord adresser mes sincères remerciements au Président de la République d'Arménie, Son Excellence Monsieur Armen Sarkissian, ainsi qu'au Premier ministre, Son Excellence Monsieur Nikol Pachinian, au gouvernement, au parlement et au peuple arméniens qui ont, lors de ce Sommet, prouvé une nouvelle fois que leur pays est une terre d'accueil et de solidarité.

C'est un honneur pour moi de prendre la parole devant les chefs d'État et de Gouvernement de la Francophonie pour porter les aspirations des peuples des 87 parlements et organisations interparlementaires qui composent l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, votre assemblée consultative.

Depuis plus de cinquante ans, l'APF assume un rôle politique en tant que vigie de la démocratie, représente les peuples de la Francophonie, et met en œuvre une coopération parlementaire au bénéfice de ses membres. Mais, si notre organisation interparlementaire a pu trouver sa place au cœur de la Francophonie institutionnelle, c'est d'abord et avant tout grâce à son étroite collaboration avec l'Organisation internationale de la Francophonie, à la volonté politique des chefs d'État et de gouvernement et à sa relation privilégiée avec la Secrétaire générale de la Francophonie, Mme Michaëlle Jean.

Mesdames et Messieurs,

A l'heure où le repli sur soi, les crises migratoires, le radicalisme et l'extrémisme menacent les valeurs qui ont fondé notre espace commun, le thème choisi par l'Arménie pour ce XVII^e Sommet de la Francophonie a une résonance toute particulière : « Vivre ensemble

dans la solidarité, le partage des valeurs humanistes et le respect de la diversité : source de paix et de prospérité pour l'espace francophone. »

Nous avons voulu, avec le Secrétaire général parlementaire, M. Jacques Krabal, faire de l'Avis que je vous présente aujourd'hui, l'expression d'un message politique fort des parlementaires francophones et proposer des recommandations à la fois précises et concrètes. Vous en trouverez le détail dans le document que nous vous avons fait parvenir. Je vais simplement souligner, avec brièveté, les points saillants qui émergent de ces recommandations.

Les parlementaires francophones, représentants des peuples, jouent un rôle capital dans la promotion du Vivre ensemble. Le parlement est d'ailleurs un excellent exemple de ce Vivre ensemble dans la solidarité. Au sein d'une même instance, des parlementaires de tendance politique et d'origine géographique différentes sont solidaires pour œuvrer ensemble à l'amélioration du bien-être des populations qui les ont élus.

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie a fait de cette solidarité l'une de ses missions fondamentales, en multipliant les échanges et le partage d'expertise entre nos sections. C'est pourquoi

les parlementaires francophones vous demandent de favoriser toutes les initiatives solidaires au sein de notre espace et de continuer à soutenir l'APF dans sa mission de coopération interparlementaire.

Cette solidarité est aujourd'hui ébranlée par les crises migratoires, qui constituent des défis touchant l'ensemble des populations francophones. Les parlementaires francophones sont convaincus que ces crises peuvent être résolues en accentuant la scolarisation, la création d'emploi et la lutte contre la corruption dans les pays de départ.

Il est également nécessaire de combattre sans relâche la traite humaine. Les valeurs de la Francophonie sont la solidarité, l'accueil et l'hospitalité : les parlementaires recommandent donc de mettre en place des mesures concrètes pour favoriser l'accueil des migrants dans les pays d'arrivée.

À ceux qui ont tout perdu et qui parcourent des milliers de kilomètres dans des conditions dramatiques, l'espace francophone doit ouvrir les bras.

Le respect des droits fondamentaux des migrants ne se discute pas, ne se débat pas ; il s'agit d'une exigence politique élémentaire fondamentale.

Nos recommandations mettent aussi l'accent sur l'éducation des enfants et des jeunes et particulièrement des jeunes femmes. Le Vivre ensemble commence dès le plus jeune âge. C'est pourquoi nous devons nous engager à fournir une éducation de qualité, soucieuse des questions de genre et de citoyenneté à tous nos enfants, et encourager l'autonomisation économique des femmes et des jeunes. En formant des professionnels qualifiés qui pourront laisser libre court à leur créativité, nous inventerons ensemble la Francophonie de demain.

Les parlementaires francophones ont ainsi tenu à saluer l'initiative « Libres ensemble » de la Secrétaire générale de la Francophonie : il est nécessaire que la formation et l'éducation donnent une compréhension active des droits humains et notamment des liens qui existent entre les droits humains, la démocratie, la liberté, la justice, la paix et la sécurité.

Vous me permettrez d'ailleurs de saluer ici la jeunesse arménienne, qui a su porter les valeurs qui nous réunissent aujourd'hui : la démocratie, les droits humains et la liberté d'expression. Nous devons rendre à cette nouvelle génération, qui portera l'avenir de notre Francophonie, un hommage appuyé.

Vivre ensemble, c'est aussi accepter la différence. Les parlementaires savent qu'ils doivent œuvrer à combattre toutes les formes de discrimination fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'origine ethnique, nationale ou sociale, la langue, la religion ou la conviction, et vous demandent de tout mettre en œuvre pour combattre ces discriminations.

Notre Francophonie, et son assemblée consultative, doivent aussi promouvoir et protéger la diversité des expressions culturelles. Les membres de l'APF se sont engagés à adopter des textes législatifs favorisant la diversité des expressions culturelles ainsi qu'à effectuer un suivi des négociations commerciales touchant au domaine de la culture. Il nous faut sans relâche favoriser la création et le dialogue interculturel au sein de notre espace.

Mesdames et Messieurs,

Depuis sa création il y a plus de cinquante ans, l'APF est un observateur attentif des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone. Nos parlementaires s'engagent à poursuivre leur action de vigie de la démocratie et demandent à l'OIF

d'accompagner et de soutenir les États pour permettre la tenue d'élections libres, fiables et transparentes.

Cette démocratie, source de paix dans notre espace, doit nécessairement s'accompagner d'une bonne gouvernance. L'existence et la fiabilité des fichiers d'état civil sont des prérequis essentiels pour que chaque enfant puisse avoir une identité et des droits fondamentaux. Les parlementaires francophones sont et seront toujours à vos côtés pour faciliter dans l'ensemble de notre espace, l'établissement de registres d'état civil fiables, gratuits et publics.

La constitution de fichiers d'état civil permettra également d'améliorer les résultats obtenus dans la conduite des processus électoraux, éléments essentiels pour la consolidation de la démocratie.

Pour que le Vivre ensemble soit une réalité dans notre espace, il faut également en faire un espace prospère. La Francophonie doit devenir une réelle opportunité d'affaires et d'échanges accrus, en favorisant notamment l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.

Elle doit aussi être le fer de lance du respect de notre environnement, en protégeant cette terre, dont Saint-Exupéry disait fort justement,

que nous ne l'héritons pas de nos parents mais que nous l'empruntons à nos enfants.

Je voudrais enfin évoquer devant vous le rôle capital des parlementaires dans la stratégie de la Francophonie numérique. J'ai d'ailleurs fait de ce thème, ô combien important pour l'avenir de notre espace, le thème central du plan de ma présidence à l'APF.

Pour l'APF, s'emparer de la thématique du numérique est un appel à réévaluer l'environnement de la Francophonie parlementaire face à l'émergence de la nouvelle dimension numérique. Les parlementaires ont fait de multiples propositions pour favoriser l'appropriation de cet outil par les populations francophones ; je vous invite à les découvrir.

Je voudrais, pour terminer mon propos, faire résonner en ce lieu une parole de résistance qui nous vient des heures les plus sombres de notre histoire, et qui est celle de Missak Manouchian. Dans sa dernière lettre, avant son exécution, adressée à son épouse Mélinée, Missak Manouchian livre une parole d'espoir à « ceux qui vont survivre et goûter la douceur de la Liberté et de la Paix de demain. »

C'est à nous tous, réunis ici aujourd'hui, de continuer à faire vivre cette Liberté et cette Paix.

Dans la poursuite de ces objectifs capitaux pour le futur de notre espace, soyez assurés de l'indéfectible soutien de l'APF, votre Assemblée consultative.

**Excellences, Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de
Gouvernement,**

Mesdames et Messieurs,

Je tiens ici à remercier et à féliciter une nouvelle fois la Secrétaire générale de la Francophonie, Madame Michaëlle Jean, pour son engagement sans faille aux valeurs que nous avons en partage et son soutien constant aux actions de votre Assemblée consultative. Bravo, Mme Jean !

C'est avec beaucoup d'émotion que je termine ici ma dernière allocution comme Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie devant les instances francophones. Les valeurs de notre espace et la promotion de notre belle langue française m'ont guidé

tout au long de ma vie politique et c'est pour moi un grand honneur de m'exprimer, ici, devant vous, au Sommet de la Francophonie.

Les deux co-porte-paroles du Parlement francophone des jeunes, programme de coopération de l'APF au bénéfice des jeunes, sont ici aujourd'hui pour vous faire connaître les résolutions qu'ils ont adoptées à Luxembourg, lors de la 8^e édition du Parlement francophone des jeunes, en juillet 2017.

Avec votre autorisation, je demande maintenant aux jeunes représentants du Parlement francophone des jeunes, de remettre leurs résolutions à notre Président de séance et à la Secrétaire générale de la Francophonie.

Je vous remercie de votre attention.